

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

Grade master Diplôme de formation  
approfondie en sciences maïeutiques

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Sciences de la vie, du sport et de la santé

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La finalité du *Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques* (DFASMa) est l'obtention du diplôme d'état de sage-femme qui confère le grade de master.

Les orientations scientifiques et professionnelles sont en adéquation avec l'Arrêté du 11/03/2013 réglementant le 2<sup>ème</sup> cycle des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme et en appui du référentiel métier et compétences des sages-femmes.

Le cursus de formation dure deux ans (DFASMa1 et DFASMa2) et correspond à quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens (European credits transfer system-ECTS). Chaque semestre comprend des unités d'enseignement (UE) théoriques et cliniques, à l'exception du semestre 4 qui ne comporte que des UE cliniques. Les terrains de stages sont diversifiés et suffisants.

Les modalités pédagogiques sont diversifiées : cours magistraux (CM), travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), stages. La place des outils numériques et des séances de simulation est importante dès le début du cursus.

La réussite en seconde année du 2<sup>ème</sup> cycle conduisant au diplôme d'état de sage-femme nécessite la validation des semestres d'enseignement, des stages, des synthèses cliniques, du certificat de synthèse clinique et thérapeutique et du mémoire.

La formation est dispensée pour partie dans les locaux de l'UFR de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Poitiers et pour partie dans les locaux de l'école de sages-femmes situés dans le centre hospitalier universitaire (CHU) de Poitiers. L'école de sages-femmes reste actuellement une école hospitalière.

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La finalité du *Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques* (DFASMa) est l'obtention du diplôme d'état de sages-femmes correspondant au grade de master. Les orientations scientifiques et professionnelles sont en adéquation avec l'arrêté du 11/03/2013 réglementant le 2<sup>ème</sup> cycle des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme et en appui du référentiel métier et compétences des sages-femmes. Les documents de présentation de la formation sont remis en début de *DFASMa* à chaque étudiant.

Le cursus de formation dure deux ans et comprend quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens (ECTS). Chaque semestre est composé d'UE théoriques et cliniques à l'exception du semestre 4 qui ne comprend que des UE cliniques. L'organisation des enseignements est conforme aux recommandations nationales. Les enseignements sont répartis en UE de tronc commun et en parcours personnalisés. L'UE mémoire et l'UE recherche ont été réunies en une seule UE. Les enseignements théoriques ont lieu dans les locaux de l'UFR de Médecine et de Pharmacie et dans ceux de

l'école de sage-femme situés sur le site du CHU. L'organisation de ces enseignements théoriques est contrainte par l'insuffisance du nombre de salles de cours disponibles à l'UFR et au CHU. Dans le cadre du parcours personnalisé, les étudiants ont la possibilité, au second semestre du DFASMa1, de s'inscrire à une UE libre ou en double cursus maïeutique-recherche. Le choix des UE libres est limité par les contraintes de stage. Une seule UE libre spécifique à la maïeutique a été créée. Le volume des stages est important : huit stages de 3 semaines en DFASMa1, deux stages de 3 semaines en salles de naissances ou dans un laboratoire de recherche au premier semestre de DFASMa2, et un stage pré-professionnel de 21 semaines au second semestre de DFASMa2. Les terrains de stages sont nombreux et diversifiés : établissements hospitaliers publics et privés, secteur libéral, services de Protection Maternelle et Infantile. L'encadrement en stage est réalisé par les professionnels de terrain et les sages-femmes enseignantes. Le mémoire (validant 6 ECTS) peut avoir une orientation soit professionnelle, soit recherche. Une véritable aide à la réalisation de ce mémoire a été mise en place (document « consignes rédaction mémoire », ateliers sur la recherche documentaire, logiciel d'aide à la construction de la bibliographie, cours magistraux de méthodologie de recherche par une sage-femme enseignante détentrice d'un master *Santé publique-épidémiologie*, rattachement à une équipe de recherche). Le mémoire donne lieu à une soutenance publique devant un jury qui décide d'une validation sans mention ou avec mention (passable, honorable, très honorable avec ou sans félicitations du jury).

Les modalités pédagogiques sont diversifiées : cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, stages privilégiant la simulation. Les outils de simulation sont installés dans les locaux de l'école ; le matériel est essentiellement du matériel « basse fidélité ». Les enseignants sont issus pour 43 % du milieu universitaire et 57 % du milieu professionnel.

Les évaluations des connaissances théoriques sont réalisées sous forme d'examens organisés à chaque fin de semestre sous différentes formes : écrite, orale ou pratique en utilisant la simulation. Il n'y a pas de compensation entre les semestres. La validation des stages est réalisée à partir de l'analyse de feuilles d'acquisition et de validation et du carnet de stage. Des évaluations normatives sont également mises en place au CHU et hors CHU pour valider les compétences.

La mutualisation entre formations concerne l'enseignement de l'Éthique entre les cursus Maïeutique, Médecine et Orthophonie, et l'enseignement de la lecture critique d'articles dans le cadre de l'UE de Santé Publique avec le cursus Médecine.

Les possibilités d'acquisition de compétences additionnelles sont diversifiées : anglais, lecture critique d'articles, méthodologie de recherche, recherche documentaire, Attestation de Formation aux Soins et Gestes d'Urgences de niveau 2. Le parcours personnalisé offre la possibilité d'un double cursus maïeutique-recherche. Pour obtenir le M1, les étudiants en sciences maïeutiques doivent valider 60 ECTS, dont 36 sont apportés par l'enseignement de maïeutique à l'issue de la 5<sup>ème</sup> année (DFASMa2), 12 ECTS par validation de deux UE au choix, 3 ECTS par la validation de la demi-UE de bioéthique, 3 ECTS par la validation de la demi-UE d'anglais appliqué à la recherche et 6 ECTS par un stage dans un laboratoire de recherche. 1 à 2 étudiant(e)s, sur des promotions de 21 suivent ce double cursus chaque année.

#### Positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Depuis 2016, 3 écoles de sages-femmes dans la région Nouvelle Aquitaine coexistent ; il s'agit de Bordeaux, Limoges et Poitiers mais il ne semble pas actuellement exister de mutualisation entre ces 3 écoles.

La région Poitou-Charentes compte 14 maternités dont 4 sont des établissements privés. Le nombre de naissances est de 18 315 avec un taux de natalité de 10,2. 497 sages-femmes exercent dans la région : 294 ont une activité salariée dans des établissements publics, 64 dans des établissements privés, 96 exercent une activité libérale et 32 ont une activité en Protection Maternelle et Infantile. Le nombre de maternités, le nombre de sages-femmes libérales et le nombre de naissances offrent aux étudiants des terrains de stages diversifiés et constituent un environnement favorable à la formation. Le partenaire principal est le CHU de Poitiers.

L'adossement à la recherche, indispensable pour un diplôme délivrant le grade de master, mériterait d'être précisé par rapport aux 16 laboratoires de recherche et aux 3 écoles doctorales de l'Université de Poitiers cités dans le document. Un parcours recherche existe dans le cadre du master *Biologie, santé, sciences du médicament* proposé par les UFR de Médecine et de Pharmacie et Sciences Fondamentales et Appliquées de l'Université de Poitiers ; un à deux étudiants suivent ce double cursus chaque année. Les possibilités d'un parcours recherche dans une autre composante de l'Université de Poitiers n'ont pas été explorées.

L'ouverture à l'international est peu développée, se résumant à des stages de trois semaines pour deux étudiants dans des maternités anglaises, et deux étudiants en cabinet libéral auprès de sages-femmes hollandaises.

#### Insertion professionnelle et poursuite d'études

Selon les données de l'Observatoire National des Professions de Santé de 2013, 45 % des sages-femmes du Poitou-Charentes étaient issues de l'école de sages-femmes de Poitiers. Il ne semble pas y avoir de données récentes émanant de l'Université concernant le devenir des jeunes diplômés.

Le dossier fait mention de difficultés à trouver un emploi dans la région malgré la diminution du *numerus clausus* en 2014-2015 ; les raisons de ces difficultés ne sont pas expliquées.

Une seule étudiante a validé une deuxième année de master (M2) en génétique cohabilité entre les universités de Paris-Diderot et Paris-Descartes. Nous ne disposons pas d'information sur le taux de réussite des étudiants inscrits dans le cursus maïeutique - recherche et leur devenir.

### Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée de 130 enseignants : 43 % sont issus du milieu universitaire et 57 % issus du milieu professionnel non académique. L'équipe de membres permanents correspond à 3,8 ETP (équivalent temps plein) sages-femmes, dont 1,8 ETP pour le *DFGSMa*, et d'une sage-femme directrice de l'École. Les sages-femmes enseignantes interviennent pour 77 heures en obstétrique et 8 heures en pédiatrie. Elles ont toutes une attestation de formation à la simulation.

Un conseil technique fait office de conseil de perfectionnement, sa composition et ses rôles sont précisés. Il existe aussi un conseil de la vie étudiante dont la composition est donnée, et qui traite des sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'école ; les comptes rendus de réunion sont transmis au conseil technique.

Les moyens administratifs sont précisés : une secrétaire à 90 % assure la gestion administrative de l'école (*DFGSMa* et *DFASMa*). Un agent du service de la scolarité de l'UFR de Médecine et de Pharmacie gère l'inscription universitaire des étudiants et la saisie des résultats aux examens dans le logiciel Apogée.

L'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants se résume à un questionnaire papier pour l'évaluation de chaque stage. Trois autres questionnaires sont en cours de finalisation concernant les séances de simulation, les enseignements théoriques et l'ensemble de la formation. Ces questionnaires auraient mérité d'être fournis.

Un dispositif d'autoévaluation n'est pas encore mis en place.

### Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le nombre d'inscrits en 4<sup>ème</sup> année (*DFASMa1*) et 5<sup>ème</sup> année (*DFASMa2*) est stable (entre 22 et 27 étudiants par année, en adéquation avec le *numerus clausus*).

Le nombre de redoublants est très faible (1 en 2011-2012, 1 en 2014-2015).

Aucun abandon de cursus n'est mentionné.

Le taux de réussite est excellent pour les années 2011-2012 et 2012-2013 (96 %), très satisfaisant pour l'année 2013-2014 (92 %) et légèrement moindre en 2014-2015 (88,5 %).

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Formation en adéquation avec le référentiel métier et compétences des sages-femmes.
- Offre diversifiée de terrains de stages.
- Aide à la rédaction du mémoire de fin d'études.

### Points faibles :

- Evaluation des enseignements par les étudiants insuffisante et absence de dispositif d'autoévaluation.
- Absence d'utilisation de mannequins « haute fidélité ».
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Ouverture à l'international très peu développée.

### Avis global et recommandations :

La formation présentée apparaît en adéquation avec les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation et a toute sa place dans le champ *Sciences de la vie, sport et de la santé* de l'Université de Poitiers.

La pédagogie par simulation gagnerait en évoluant vers une simulation sur mannequin « haute fidélité ». Un rapprochement avec le centre de simulation de l'UFR de Médecine et de Pharmacie est recommandé.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement est souhaitable pour initier une démarche d'autoévaluation appuyée sur des indicateurs de suivi chiffrés. L'aide de professionnels de l'Université dans l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants serait souhaitable pour garantir la pérennité du dispositif.

Une ouverture plus forte à l'international ainsi qu'un adossement spécifique à la recherche dans le champ de compétences de la maïeutique seraient bénéfiques à la formation des étudiants de l'école de sages-femmes de Poitiers.

Une concertation entre l'Université, l'UFR de Médecine et de Pharmacie, le CHU, l'Ecole de sage-femme et la région Nouvelle Aquitaine serait souhaitable concernant l'évolution universitaire de l'école de sage-femme.

# Observations de l'établissement

Poitiers, le 23/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MG180013869 - grade master « dfa sf - diplôme de formation approfondie en sciences maieutiques ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique du grade master « dfa sf - diplôme de formation approfondie en sciences maieutiques », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la Vice Présidente  
Virginie Laval